

Audition du 16 juin 1998

Régis Duvigneau, chef de service adjoint au service urgence et Michel Roy, directeur de l'action internationale, représentants du Secours Catholique

Paul Quilès :

Le témoignage de Michel Roy et Régis Duvigneau va nous permettre de mieux connaître leur action notamment dès le début des massacres en 1994.

Michel Roy :

Nous ne sommes spécialistes ni du Rwanda ni de la politique française au Rwanda. Nous ne sommes pas témoins directs mais indirects des événements qui se sont déroulés au Rwanda.

Nous avons été invités à témoigner au nom de l'Église de France. La Conférence épiscopale nous a demandé d'intervenir en son nom, mais nous nous exprimons au nom du Secours Catholique, pas au nom de l'Église de France.

J'ai vécu trois ans au Burundi où j'ai eu des relations avec des réfugiés rwandais au Burundi.

Nos relations avec les autorités françaises ont toujours été empreintes de confiance.

Régis Duvigneau :

Nous sommes présents là où il y a une Église, en liaison avec les Caritas locales. Depuis 1990, nous agissons en concertation avec la Caritas rwandaise. Nous nous sommes occupés de l'aide aux déplacés du nord du Rwanda en préfecture de Kigali, aux réfugiés burundais en préfecture de Butare, de l'aide aux malades du SIDA, de l'amélioration de l'élevage, etc.

D'avril à septembre 1994, nous avons mené des actions d'urgence : un Rwandais sur 3 était sur la route, nous avons apporté une aide alimentaire dans le Centre, le Sud et le Sud-ouest du Rwanda.

A la fin de l'année 1994, nous avons contribué à la réorganisation du réseau intérieur Caritas (un tiers au moins du personnel avait disparu), en 1995, 1996, nous avons contribué à la réhabilitation à l'intérieur et à l'extérieur du Rwanda, à l'aide aux réfugiés, avec la participation des Caritas européennes. A partir d'octobre 1996, quand ont commencé les opérations sur les camps de réfugiés, nous avons aidé les rescapés du génocide à retrouver des conditions de vie décentes et les réfugiés à se réinsérer dans la vie sociale. De décembre à mars nous avons tenté de suivre les réfugiés disparus au Zaïre mais sans résultats.

Depuis la fin 1997, il y a recentrage sur le Rwanda, chaque Caritas européenne s'occupe d'une préfecture, Caritas France s'occupant des diocèses de Shangugu et Gikongoro. Nous cherchons à réhabiliter le système social qui était le sien avant les événements : le système de santé, le système scolaire.

En terme d'engagement financier, le Secours catholique a engagé 65 millions de francs, les deux tiers provenant de fonds propres, c'est à dire de la quête faite dans le public. Dans l'ensemble des Caritas, le Rwanda est dans la première position et de très loin des pays les plus aidés.

Notre souci est de réhabiliter mais d'aider aussi au rapprochement des forces vives. Au Burundi, nous travaillons dans le même esprit. Nous continuons à aider les réfugiés burundais en Tanzanie.

Quelle sera la pérennité de nos efforts ? Je n'en sais rien. Elle sera liée à la transformation des esprits dans laquelle l'Église du Rwanda a une part essentielle. La pérennité viendra surtout de la solution politique qui pourra exister.

Il y a eu une responsabilité des Églises qui est évidente, elles n'ont pas cherché à imposer un consensus interethnique depuis des années. Certains personnels des Églises ont pris des positions en parole et en actes très graves. Mais il y a eu aussi des protections des victimes durant la guerre de 1994. Il y a encore un certain nombre qui s'engagent dans une pastorale d'approfondissement qui vise le niveau des individus. Il y a des résultats visibles de ces actions, ils sont malheureusement très discrets et ponctuels. C'est un espoir à très long terme.

Michel Roy :

Quelques points susceptibles d'éclairer la mission :

1. La crise du Burundi d'octobre 1993 (assassinat du Président Ndadaye) a influencé les FAR. Le coup d'État a été suivi du massacre de Tutsis sur les collines perpétrés par des Hutus durant 48 heures, suivis par une répression féroce de l'armée tutsie sur les Hutus qui s'est poursuivie jusqu'en décembre 1993.

2. La mise en oeuvre des accords d'Arusha contraints et forcés a créé une zizanie institutionnelle entre les partis. (lecture d'un extrait d'un rapport d'un collègue sur la situation en avril 1993, dénonçant « le démon du pouvoir ».)

3. Une approche des mentalités tutsie et hutue : un complexe de supériorité des Tutsis, minoritaires, et un complexe d'infériorité des Hutus majoritaires. Une langue difficile à pénétrer, on ne s'exprime pas directement, mais de façon détournée, les choses ne sont jamais dites clairement, en face.

Je pense que le complexe d'infériorité ressenti par les Hutus de manière générale est une clé d'explication sur la volonté d'exterminer le peuple, la nation tutsie. C'est un complexe largement utilisé par les extrémistes hutus.

4. En ce qui concerne les chrétiens [les religieux], l'appartenance ethnique a largement prévalu sur la foi. En 1994, quatre types de comportements :

- une opposition aux massacres avec une protection active pouvant entraîner la mort. Une minorité, mais ces actes de bravoure ont existé.

- une opposition de la majorité des membres responsables de l'Église, mais avec un engagement limité, voire nul.

- des clercs, prêtres, religieux, religieuses, évêques, compromis par l'attitude ou la parole.

- quelques auteurs de massacre - une dizaine peut-être - mais pas nécessairement ceux qui sont en prison au Rwanda.

De 1990 à 1993, il y a eu des interventions françaises utiles pour protéger des vies, l'intervention Turquoise, trop tardive a aussi sauvé des vies. Elle a permis le déferlante tranquille sur Bukavu qui aurait pu être évitée sans son intervention.

Sur l'impuissance de l'ONU : on peut parler de non assistance à personnes en danger.

En novembre 1996, dans le Kivu, non intervention des forces internationales : un manque de courage.

Ici comme ailleurs, les interventions militaires qui n'ont qu'un objectif militaire ne permettent pas de résoudre les crises. Les crises de nature politique doivent être résolues sur un plan politique avec intervention des forces armées si nécessaire, mais avec un objectif politique mais pas humanitaire.

Paul Quilès :

Remerciements. Questions :

1. Je vous demanderai d'être plus précis sur l'appréciation de la nature des objectifs de Turquoise.

2. La création d'une zone humanitaire sûre qui avait pour objectif de stabiliser une partie de la population était-elle une réponse appropriée ou a-t-elle représenté un facteur de risque supplémentaire en concentrant de fortes populations dans cette zone ?

3. Sur le rôle de l'Église catholique : comment, malgré son influence très forte, expliquez-vous que l'Église n'ait pu jouer un rôle décisif d'apaisement et de médiation ?

Régis Duvigneau :

Nous ne pouvons répondre sur la nature des objectifs. Nous ne pouvons conclure que sur les résultats. D'un côté, d'après les témoignages, un certain nombre de Tutsis ont échappé au massacre, notamment à Shangugu. C'est absolument sûr. Il reste que le résultat est une fixation immense de populations dans le sud-ouest puis fuite de ces populations vers le Kivu lorsque les armées françaises se sont retirées. Ces départs n'auraient peut-être pas eu lieu s'il n'y avait pas eu l'intervention.

L'intervention était-elle appropriée ? Oui, pour sauver quelques vies. Non, pour arriver à une solution politique puisqu'elle n'a pas abouti.

Michel Roy :

L'Église a pris position avant 1994, mais de façon trop faible. La lettre de la Conférence épiscopale de mars 1993, dénonçait tous les auteurs de troubles, en uniforme ou non, mais c'était léger. L'archevêque de Kigali était membre du Parti unique.

Régis Duvigneau :

Il faut voir l'Église comme une part du peuple rwandais, avec le poids de l'ethnie. Ils ont été pris dans le dilemme de l'influence culturelle de leur appartenance ethnique et de l'influence de l'Église.

Aujourd'hui, le rapprochement interne entre membres du clergé rwandais est difficile. Sur les quelques 200 ou 150 prêtres qui restent au Rwanda, une petite minorité, Tutsi et Hutu, ne voient pas de rapprochement possible. Il n'y a pas de parole forte : les évêques n'ont pas trouvé de parole forte. Le clivage est indéracinable, il ne peut être que dépassé. Il y a un mouvement pour le dépasser, des incitateurs qui sont complètement ouverts au rapprochement. C'est un aspect rassurant.

Pierre Brana :

1. Je comprends votre raisonnement sur le poids culturel de l'appartenance à une ethnie, mais ce poids culturel est allé jusqu'à l'abomination. Par définition, pour les religieux, c'est « Tu ne tueras point ». Échec pour l'Église du Rwanda ?

2. Vous avez beaucoup parlé d'ethnies, mais ces ethnies ne recouvrent-elles pas une division en termes de classes sociales ?

3. Au Burundi, vous avez vécu près des camps de réfugiés rwandais, vous avez eu des contacts avec des Hutus et des Tutsis, tant du Rwanda que du Burundi, est-ce qu'il vous est apparu que la solidarité entre ethnies était toujours plus forte que la solidarité nationale ? Autrement dit, est-ce que la notion de nation est-elle en train d'émerger par rapport à celle d'ethnie ?

Régis Duvigneau :

1. Le peuple rwandais n'était pas profondément chrétien puisque son comportement ne l'était pas. Mais quel peuple est-il profondément quelque chose ?

2. Une abomination, oui. Mais on n'a pas assez mis en valeur l'abnégation qui a aussi existé. J'ai demandé à des membres du clergé tutsi, cela existé mais a été très réduit. Ce ne sont pas des dizaines, mais des unités.

3. Sur le recoupement entre ethnies et classes sociales. Oui, historiquement, l'ethnie tutsie a fourni la classe au pouvoir avant la colonisation puis ses membres ont été les premiers à accéder à l'enseignement. mais beaucoup de Tutsis vivent comme les Hutus pauvres et sont indiscernables sur les collines. Rien ne les différencie sauf l'ethnie, et ils le savent.

Jacques Myard :

Finalement, comment se différencient les ethnies ?

Régis Duvigneau :

On le sait parce que l'on est né d'un père de tel ethnie. Quelque fois, cela se voit parce que le type physique est différent, mais pas toujours. On le sait.

Michel Roy :

Au Rwanda, après les années 59-60, les Tutsis qui sont restés se sont mélangés. Ils étaient dans une situation d'infériorité. Au Burundi, par contre, la différence subsiste de manière forte. Il y a des intermariages au niveau de l'élite, mais ça se limite là. Au Rwanda, c'est la lutte pour le pouvoir qui a mené au génocide. Le Nord a prédominé, il y a eu régionalisme et népotisme, on a attisé ce fameux complexe.

Sur la question nation/ethnie, il y a eu un gros effort au Burundi après l'indépendance avec le parti UPRONA.

Dans les deux pays, reconstruire une nation est une utopie, mais il faut y arriver, cela prendra plus d'une génération.

René Galy-Dejean :

M. Roy a remis en cause la notion d'intervention humanitaire. M. Duvigneau est aussi revenu sur cet aspect à propos de Turquoise. Qu'est-ce qui aurait été souhaitable selon vous ?

Jacques Myard :

Si on n'intervient pas sur une base humanitaire, le plus petit commun dénominateur d'une action, je crains qu'on n'intervienne jamais.

Régis Duverger :

Ce n'est pas en juillet qu'il fallait intervenir, mais le 7 avril, le 8 avril. Cela aurait arrêté les massacres. Bien sûr, l'intervention humanitaire doit être faite

tout de suite, si elle est militaire. Le 6 avril au soir, une décision d'intervention même modeste aurait sans doute changé la face des choses.

Michel Roy :

L'ONU était présent, mais n'a rien fait.

Bernard Cazeneuve :

Dans le regard rétrospectif porté sur les événements d'avril, on reproche à la France l'opération Turquoise, mais nul ne reproche aux États-Unis de ne pas avoir pris leurs responsabilités.

Jean-Claude Sandrier :

A cette époque là, nous n'y étions plus. Après les accords d'Arusha, nous partons alors que sur le terrain on assiste à une multiplication des assassinats. Y-avait-il quelque chose à faire à ce moment ?

Régis Duverger :

Les mobiles politiques étaient difficiles à lire sur le terrain. Nous avons des actions à ras du sol. Quoi faire entre Arusha et avril 1994 ? On peut seulement témoigner qu'une part importante de la population souhaitait un accord. La radicalisation n'est pas venue de la masse mais d'une minorité. Arusha : il y avait peut-être quelque chose à faire pour trouver une application décente. Les appels extrémistes étaient patents. Mais je dis cela sans aucune compétence tirée d'un contact sur le terrain.

Jean-Bernard Raimond :

Le Kosovo : le problème est de savoir si le Conseil de Sécurité prend position pour qu'on intervienne. mais les Américains disent qu'il faut y aller quand même. Comparaison avec la Bosnie : rien n'a été fait tant que la chaîne de commandement a été à l'ONU, puis lorsque la chaîne de commandement est américaine, il y a intervention. Même chose pour le Rwanda : la France a agi seule avec sa chaîne de commandement propre. Elle ne pouvait pas avoir d'objectif politique puisqu'elle était seule.

Jacques Myard :

Pour créer une nation rwandaise, vous dites que ce sera du très long terme. Sans vouloir tenir des propos iconoclastes, n'avez-vous pas le sentiment que seule peut-être une partition permettrait à ces deux ethnies, à ces communautés de vivre en paix ?

Michel Roy :

On parle d'ethnies, mais c'est la même langue, terre, culture. Il faut peut-être parler de castes. Les deux sont forcés de vivre ensemble. Même si les Banyamulenges sont relativement seuls au Kivu. La seule solution viable est de construire dans un souci d'égalité.

Régis Duverger :

Les uns comme les autres sont très attachés à leur terre d'origine. Séparer ces gens me semble une idée contre nature qui engendrerait des idées de retour chez soi.

René Galy-Dejean :

D'après ces analyses, les deux ethnies sont inséparables et incapables de ne pas se massacrer. Le génocide serait le résultat de quelque chose qui ne pourrait pas ne pas se passer. C'est une idée d'un pessimisme extraordinaire.

Régis Duverger :

Des gens sont conscients que la seule solution est une solution de rapprochement. Il n'y a pas d'inéluctabilité à s'installer dans l'assassinat réciproque d'une ethnie par l'autre.